

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 3 KAADA 1433 (20 SEPTEMBRE 2012)

*

Décisions du conseil du gouvernement concernant les projets de textes suivants :

PROJETS DE LOIS

1. **Projet de loi n° 66-12 relative au contrôle et à la répression des infractions en matière d'urbanisme et de construction.**

Ajourné. Une commission sous la présidence du Chef du gouvernement est instituée pour examiner les observations soulevées par certains ministres à propos de ce projet.

2. **Projet de loi n° 92-12 modifiant l'article 34 du dahir du 12 rabii II 1341 (2 décembre 1922) portant règlement sur l'importation, le commerce, la détention et l'usage des substances vénéneuses.**

Approuvé.

PROJETS DE DECRETS

1. **Projet de décret n° 2-12-511 portant suspension de la perception du droit d'importation applicable au blé tendre et ses dérivés.**

Approuvé.

2. **Projet de décret n° 2-12-494 modifiant et complétant le décret n° 2-10-421 du 20 chaoual 1431 (29 septembre 2010) pris pour l'application des dispositions de la loi n° 52-05 portant code de la route, relatives aux véhicules.**

Ajourné. Le conseil a décidé d'instituer une commission, sous la présidence du ministre d'Etat, composée des ministres chargés de l'équipement et du transport ; de l'intérieur ; de l'agriculture et de la pêche maritime ; de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies ; de l'artisanat ; et de l'administration de la défense nationale.

3. **Projet de décret n° 2-12-506 modifiant le décret n° 2-99-651 du 25 jomada II 1420 (6 octobre 1999) relatif au statut particulier du corps interministériel des médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes.**

Approuvé.

4. **Projet de décret n° 2-12-481 approuvant la nomenclature marocaine des activités économiques.**

Approuvé sous réserve de tenir compte de quelques observations soulevées par les ministres.